

Bilan 2001 des changements climatiques : Mesures d'atténuation

Bilan 2001 des changements climatiques : Mesures d'atténuation

Poids (1,15 Mo), Format (PDF)

[Télécharger](#)

- [Résumé](#) Résumé
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#)

Résumé

Le présent rapport a pour objet d'évaluer les aspects scientifiques, techniques, écologiques, économiques et sociaux de l'atténuation des changements climatiques. La recherche sur l'atténuation des changements climatiques¹ s'est poursuivie depuis la publication du deuxième Rapport d'évaluation du GIEC, compte tenu de mesures politiques telles que l'accord sur le Protocole de Kyoto relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), conclu en 1997, et dont nous rendons compte ici. Le Rapport s'appuie également sur plusieurs rapports spéciaux du GIEC, et notamment sur le Rapport spécial sur l'aviation et l'atmosphère terrestre, sur le Rapport spécial sur les aspects méthodologiques et techniques du transfert de technologie, sur le Rapport spécial sur les scénarios d'émissions et sur le Rapport spécial sur l'utilisation des terres, les modifications relatives et la foresterie.

- [Résumé](#)
- [Références](#) Références
- [Sur le même sujet](#)

Références

Identification

- Titre :
Bilan 2001 des changements climatiques : Mesures d'atténuation
- Type de document :
Étude

- Auteur :
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- Editeur :
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- Dernière modification le :
13/04/2015
- Taille du document :
93p
- Langue :
Français

Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :
réchauffement climatique, climat, changement climatique
- Niveau :
Intermédiaire

Accès

- Modalités d'accès :
Libre
- Contraintes d'utilisation :
Citation de la source
- Règles d'usage :
Licence Creative Commons cc-by-sa V3.0
- [Résumé](#)
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#) Sur le même sujet

Sur le même sujet

Aucune contribution pour le moment.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)